

# **[Sur l'enseignement de l'histoire religieuse à l'école publique]**

## **Faut-il enseigner la religion à l'école?**

Le titre de votre article est un programme en soi. Il invoque d'emblée "les" experts. Quels experts? La laïcité a-t-elle été représentée dans le groupe de travail? Nous sommes à notre connaissance la seule association suisse défendant la laïcité. Nous avons demandé par écrit, en novembre 1997, de participer aux travaux de la commission Hutmacher. Notre lettre est restée sans réponse. La commission aurait-elle confondu laïcité et athéisme?

Dans le titre, aussi, ce pluriel: "phénomènes religieux". Contredit par le nom de la commission, qui se limite à la "culture judéo-chrétienne". Faut-il en déduire qu'aucune autre croyance ne fait partie des "communautés ecclésiastiques reconnues"? Mieux encore: depuis quand l'État laïque se mêle-t-il de "reconnaître" une "communauté ecclésiastique"?

Pourquoi un enseignement du "fait religieux" à l'école laïque? L'inculture religieuse des jeunes? Mais leur inculture est, il faut le reconnaître, générale (et parfois abyssale), et il n'est pas moins important de comprendre une allusion à la mythologie grecque ou à la philosophie platonicienne qu'une allusion à la Bible. Offrir des "outils intellectuels pour discerner le bon grain de l'ivraie"? A l'école, cela s'appelle former à l'argumentation, laquelle enseigne à l'élève qu'en recourant au raisonnement, il saura mieux distinguer, non "le bon grain" de "l'ivraie", mais le vrai, ou du moins le vraisemblable, du manifestement faux. Rien de plus efficace pour éviter les superstitions sur lesquelles s'appuient les sectes. Quant aux dérives sectaires, l'État s'occupe en ce moment même de leur donner la seule réponse qui convienne: une réponse pénale. Le multiculturalisme genevois? Il y a belle lurette que l'école genevoise en a fait le constat et en a tiré matière et exemples pour apprendre la tolérance aux élèves.

Reste la question du "champ religieux". Il a évolué en vingt ans? Dans quel sens? En fait, ce sont les milieux cléricaux les plus réactionnaires qui, déboussolés par une pratique religieuse en chute libre, cherchent à s'immiscer dans l'instruction publique. Peignant le diable sur la muraille, ils comptent sur le politique pour échapper à une crise idéologique qui contribue à vider les lieux de culte. Enseigner les seules idéologies religieuses en oubliant en route le matérialisme, qui, depuis l'Antiquité, a tout autant marqué l'Occident, c'est prendre parti. Ce que ne saurait faire, justement, un état laïque.

S'il s'agit d'amener les élèves à une "citoyenneté ouverte sur le monde", un enseignement transmettant un savoir humaniste diversifié et exerçant

systematiquement l'esprit critique r pond   cette exigence. Notamment en abordant les id ologies, dont les religions font partie, comme autant de composantes, parmi d'autres, de l'histoire des id es et des civilisations.

Pour l'Association suisse pour la laicit :  
Yves Scheller, pr sident  
et Fran ois Truan, vice-pr sident

Nous tenons à vous remercier du dossier que vous avez constitué sur les sectes (*Construire* du 02.11.00). Vous nous permettez, toutefois, de critiquer partie de vos conclusions.

On omet toujours de dire que la majorité des sectes sont inoffensives. La laïcité défendant d'abord la liberté de conscience, on ne saurait limiter cette dernière à cause des excès de quelques sectes dangereuses. Il faut évidemment réprimer, à l'aide des lois existantes, les crimes et délits qu'elles commettent: les articles du code pénal relatifs à la fiscalité et à l'escroquerie suffisent la plupart du temps. Restent les délits de manipulation mentale et d'exercice illégal de la médecine, difficiles à définir en droit pénal.

Les cours d'histoire religieuse à l'école sont illusoires:

1. Enseigner n'est pas informer: l'école n'a pas à compenser les défaillances des instances - parentale notamment - dont le rôle est d'informer.

2. Enseigner la cuisine à l'école, voire la diététique, n'empêchera aucun élève de devenir obèse. Le savoir ne résout pas tout. Hélas.

3. Seul le lobby interreligieux souhaite introduire ces cours. Ils n'intéressent personne, mais pourraient convertir quelques brebis que l'échec de la catéchèse traditionnelle tient éloignées du bercail religieux. Ce n'est pas un problème scolaire.

4. Charger l'école de compenser les échecs de la sphère sociale ou privée (le fiasco des catéchèses en fait partie) revient à la charger de jouer les ambulances. L'école doit se concentrer sur sa fonction de transmission des connaissances, au gré d'un enseignement fondé en raison, comportant la mise à distance critique et pariant sur l'assimilation à long terme des connaissances.

Pour l'info kleenex, le journal télévisé suffit.

Yves Scheller, président,  
et François Truan, vice président

(1738 signes)